

Zeitschrift:	Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses
Herausgeber:	Alliance nationale de sociétés féminines suisses
Band:	9 (1921)
Heft:	129
Artikel:	L'idée marche...
Autor:	E.Gd.
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-256753

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LE Mouvement Féministe

Paraissant le 10 et le 25 de chaque mois

ABONNEMENTS

SUISSE.....	Fr. 5.—
ETRANGER... .	6.50
Le Numéro....	0.25

RÉDACTION et ADMINISTRATION

Mlle Emilie GOURD, Pregny (Genève)
Compte de Chèques I. 943

ANNONCES

12 insert.	24 insert
La case,	Fr. 45.— 80.—
2 cases,	» 80.— 160.—
La case 1 insertion:	5 Fr.

Les articles signés n'engagent que leurs auteurs

Les abonnements partent du 1^{er} janvier. A partir de juillet, il est délivré des abonnements de 6 mois (3 fr.) valables pour le second semestre de l'année en cours.

SOMMAIRE : En route pour les 1732 abonnés! — L'idée marche : E. GD. — Le II^{me} Congrès national suisse pour les Intérêts féminin. Le travail des Sections : I. La femme et l'éducation : E. SERMENT; II. La femme dans les professions : V. de MORSIER; III. La femme dans la vie publique : E. P. — De ci, de là... — Encore le scrutin de Genève : quelques réflexions : E. GD. — En réponse... — Association suisse pour le Suffrage féminin. — A travers les Sociétés féminines.

En route pour les 1732 Abonnés !

Une belle avance, depuis la dernière fois que nous avons pu faire le compte de nos nouveaux abonnés. En effet, nous enregistrons aujourd'hui

15 abonnés nouveaux

ce qui fait descendre à

166

le chiffre à atteindre avant la fin de l'année. Et le scrutin genevois ayant donné un nouvel élan à nos amis, nous avons tout lieu de regarder l'avenir avec courage.

Le « MOUVEMENT FÉMINISTE »

L'idée marche...

Nos derniers numéros ont été si remplis par nos propres affaires nationales (Congrès de Berne, votation de Genève) que nous avons forcément dû négliger ce qui se passait pendant ce temps par delà nos frontières. Et on ne nous a pas attendues pour agir, pour enregistrer des progrès, pour remporter des succès! Un simple coup d'œil sur les journaux féministes internationaux du mois d'octobre le prouve. Dire que nos adversaires se flattent d'arrêter la marche du féminisme...

Notre dernier numéro a cependant consacré un article à l'élection d'une seconde femme, Mrs. Wintringham, à la Chambre des Communes. Depuis lors, elle est entrée en fonctions, présentée à la Chambre par M. Asquith. Où est le temps où ce dernier, alors premier ministre, se barricadait dans sa maison de Downing Street pour ne pas recevoir les délégations des suffragettes? Que tout a changé en dix ans! et cela ne nous inciterait-il pas, nous autres suffragistes genevoises, à nous demander, si, en 1931 M. Gignoux lui-même — à condition bien entendu qu'il fut encore président du Conseil d'Etat à cette date lointaine! — ne deviendrait pas, lui aussi, l'introducteur et le parrain de l'une de nous au Grand Conseil? Présomption téméraire certes, mais qui, du moins, nous permet en tout cas de comprendre par analogie les sentiments qu'éprouvent nos amies anglaises en pareille occasion.

Ce n'est pas seulement en Grande-Bretagne d'ailleurs qu'une femme a pénétré ce mois dernier dans une enceinte parlementaire. En Suède aussi où les femmes ont voté pour la première fois, le 26 septembre, l'une des leurs, M^{me} Kerstin Esselgren, inspectrice de commerce, a été élue membre du Riksdag. Notons

en passant que les adversaires du suffrage qui ont fait à Genève si grand état de ces élections, prétendant qu'elles avaient constitué une victoire communiste (parce que c'était les premières auxquelles participaient les femmes : on voit l'enchaînement) se sont gardés comme de la peste d'ajouter qu'elles avaient fait entrer à la Première Chambre une candidate libérale. Voilà comment on écrit l'histoire... antisuffragiste! En Norvège, également, plusieurs femmes étaient candidates aux élections, et entre autres, M^{me} Betty Kjelsberg, la féministe bien connue, inspectrice du travail, et l'une des déléguées officielles de son gouvernement à la Conférence internationale du Travail actuellement en session à Genève. M^{me} Kjelsberg était aussi candidate du parti libéral. Nous ignorons encore le résultat définitif des élections. Enfin, en Belgique, au nom de M^{me} Keingiaert, nommée « bourgmestresse » (ce néologisme prend droit de cité) de son village de Gheluvelt qu'elle a si magnifiquement défendu et administré durant la guerre, il faut ajouter celui, très connu dans les milieux féministes, de M^{me} Jane Brigode, présidente de la Fédération belge pour le suffrage féminin, élue « échevine » de l'instruction publique à Forest. Toutes nos plus chaudes félicitations vont à notre collègue, présidente d'une Société affiliée comme la nôtre à l'Alliance internationale pour le Suffrage.

La question du suffrage féminin est d'ailleurs devenue brûlante en Belgique. Après le vote à la commune, il avait été proposé de reconnaître aux femmes le vote provincial. La Chambre le refusa. Le Sénat l'accepta. Conflit donc entre les deux Chambres qui menaça de devenir si aigu que seule une dissolution et une nouvelle élection des Chambres sembla pouvoir le résoudre. (Quand verrons-nous le Conseil National et le Conseil des Etats en venir presqu'aux mains pour notre cause?) Enfin, à force de démarches, de propositions, de concessions (notons qu'à la Chambre, la majorité antisuffragiste se recrutait principalement parmi les députés libéraux et socialistes, dont beaucoup avaient oublié leur promesses d'antan), on est arrivé à un compromis : les femmes ne participeront en tous cas pas aux élections provinciales de 1922, et la loi électorale provinciale sera remaniée de fond en comble seulement après ces élections, de telle façon que puisse y être introduit le suffrage des femmes. Celles-ci ont alors chance de voter en 1925.¹ Enfin, la majorité parlemen-

¹ Nous signalons à nos lecteurs à ce sujet un article remarquablement documenté de M^{me} Van den Plas, dans le *Féminisme chrétien* (N° de septembre-octobre 1921).



taire belge, moins craintive de la concurrence pour ses sièges que de celle pour ses bulletins de vote, a encore accordé aux femmes l'éligibilité aux Conseils provinciaux et au Sénat, quand même elles ne possèdent pas encore l'électorat. Disposition bizarre, mais qui a été en vigueur deux ans durant de l'autre côté de la frontière belge, en Hollande. Et certains leaders du mouvement suffragiste néerlandais ont trouvé que ce n'était point mauvaise tactique que de débouter par l'éligibilité, l'électorat étant obtenu, disent-elles, beaucoup plus facilement ensuite. Chez nous, au contraire ce serait le meilleur moyen de tout faire échouer à nouveau, et si l'on veut sérier les progrès, il faudrait d'abord demander l'électorat sans l'éligibilité. Autre mentalité chez nos honorables.

Ailleurs encore que dans les trois pays dont nous venons de parler, l'idée marche ce mois. En Nouvelle-Galles du Sud, où 61 femmes ont été nommées juges de paix. En Argentine (quel vol à tire d'aile par-dessus les mers constitue une simple chronique suffragiste!) où la province de Santa Fé a reconnu aux femmes le suffrage municipal. En Uruguay, où les Chambres ont accueilli très-favorablement une proposition gouvernementale concernant le suffrage féminin. Aux Etats-Unis, où le président Harding s'est montré tout à fait disposé à admettre une délégation de la Ligue des femmes électrices à la Conférence internationale de désarmement. Au Canada, où une femme, Mrs Irène Palby, vient de recevoir un portefeuille dans le dernier remaniement ministériel. Au Japon, où l'Eglise presbytérienne de Tokio a élu sept femmes membres de son Synode (et ceci n'existe ni à Genève, ni à Neuchâtel, ni à Zurich !!) En Espagne, où M. Ramonones chef du parti libéral, a prononcé des paroles significatives à la Conférence générale, tenue à Valence, des Associations suffragistes de la péninsule. Il est vrai qu'en Terre-Neuve et dans l'Afrique du Sud, des échecs ont été d'autre part enregistrés. Mais, dans le large rythme de cette marée montante du progrès féministe, ces insuccès ne produisent pas d'autre effet que celui de la vague moins hardie, qui va moins loin que celle qui l'a précédée ou que celle qui la suivra, et qui se borne à effleurer le rocher que les autres prennent d'assaut...

En Suisse, enfin, un petit, oh ! tout petit progrès durant ce mois. La liste des cantons à électorat féminin en matière ecclésiastique s'est augmentée d'une unité : le canton de Thurgovie. Avec la restriction toutefois, qui existe dans le canton de Berne : là seulement où les communes en prendront la décision. Le char du progrès ne chemine décidément pas chez nous à une allure d'automobile. Il ferait plutôt penser au chariot traîné par des bœufs de quelque roi mérovingien. Mais l'essentiel est qu'il arrive une fois au but...

E. Gd.

Le II^{me} Congrès national suisse pour les intérêts féminins

Le travail des Sections

I. La Femme et l'Education

« Les choses humaines se ramènent toutes en fin de compte à la question éducative », constate Leonhard Ragaz, abordant dans la *Suisse nouvelle* l'important et ultime chapitre de « l'Education nationale ». Que cela est profondément vrai ! Nous l'éprouvions tout au long du Congrès de Berne ; et nous gardons l'impression que l'œuvre centrale et durable de ce Congrès pourrait bien être de l'avoir mis en évidence comme tout à nouveau. Car ce n'est pas de la Section d'Education seulement, c'est

de toutes les Sections que partait le cri unanime, comme conclusion aux travaux les plus divers : « Une meilleure préparation de la femme ! »

Section I, *la Femme et l'Economie domestique* : c'est l'importance primordiale du rôle de la femme, et par conséquent d'une préparation en vue de ce rôle, qui est soulignée. On réclame une *éducation* qui prépare la femme à remplir ce rôle au mieux, non seulement de ses intérêts à elle, mais des intérêts supérieurs de la famille et du pays. — Section II, *la Femme dans les Professions* : ici encore, sur toute la ligne : préparation, préparation ! c'est-à-dire *éducation* meilleure, mieux adaptée aux besoins de la femme elle-même comme aux besoins de la profession, quelle qu'elle soit. — Section IV, *la Femme et le Travail social* : préparation toujours, avec les « Ecoles sociales » et pour la lutte contre les fléaux sociaux. Dans cette lutte même, place prépondérante donnée à l'*éducation* des masses en matière d'antialcoolisme, de guerre à la tuberculose, à l'immoralité, à la mortalité infantile. — Section V, enfin, *la Femme dans la Vie publique* : même constatation ; la conquête des droits politiques et de tous les autres droits comportant l'accès à de nouvelles fonctions, c'est-à-dire à des devoirs nouveaux — qu'est-ce autre chose qu'une *éducation progressive*, de la femme d'une part, de l'ensemble de la nation d'autre part ? La « lutte pour la paix », qui en est un chapitre et non des moindres, *éducation* encore, *éducation* plus que jamais, de la femme d'abord, et par elle des peuples. Si l'unité organique du Congrès est quelque part, elle est là ; et c'est par là qu'il vivra, parce que c'est un appel irrésistible au travail.

Avant et depuis 1896 et le I^{er} Congrès, on a fait ceci, obtenu cela. Oui, tant mieux, constatons-le avec joie. Mais n'en restons pas là : allons plus loin et surtout montons plus haut ! La constatation renouvelée des besoins urgents de l'enfance, qui meurt et qui se détériore ; de la jeunesse, qui dans sa détresse et son désarroi essaie de prendre en mains sa propre cause, ne sont-ce pas là, pour des coeurs de femmes, de tout puissants stimulants ? L'enfance, la jeunesse : nos raisons mêmes de vivre et de travailler !

Et maintenant, à notre Section III ! — section centrale à tous égards. Comme les autres, elle eut ses deux séances de section, complétées et couronnées par une séance plénière.

Le lundi, à l'ouverture des travaux, c'est M^{me} de Steiger-Leggenhager, de Kusnacht, qui parle de l'*Education par la mère*, et qui sur ce thème initial et fondamental nous apporte des observations justes et fines, des suggestions intéressantes. Pour elle, l'éducatrice naturelle de l'enfant est la mère, qu'aucun équivalent ne saurait remplacer. Mais la mère doit être préparée à sa vocation éducatrice, dans le domaine de l'*éducation physique* comme dans le domaine de l'*éducation morale*. M^{me} Steiger voudrait que les moyens de préparation de la future mère fussent rendus obligatoires (écoles ménagères, écoles d'infirmières pour les soins physiques). Elle ajoute que l'organisation de l'entraînement à l'*éducation morale* reste à créer.... et conclut : il faut convaincre le peuple entier de l'importance de l'*éducation morale*.

Puis intervient l'école et le rôle de l'école dans l'*éducation*. Tout d'abord l'école enfantine, facultative, montessorienne avec M^{le} M. Valli, de Bellinzona, frœbelienne avec M^{me} Fischer-Martig, de Bâle.

Avec M^{le} Anna Keller, de Bâle, présidente de la Société des Institutrices, nous abordons l'*école primaire obligatoire*, avec M^{le} H. Stucki, de Berne, l'*école secondaire et supérieure*, avec M^{le} Marguerite Evard, Dr litt., professeur au Locle, l'*enseigne-*